



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale de coordination
pour la sécurité au travail CFST

Journée CFST 2009

Projet CFST "Location de services"

les 18 et 19 novembre 2009



Projet CFST "Location de services"

Le projet CFST "Location de services" est l'un des grands thèmes de la journée CFST 2009. Les exposés suivants et un débat sont prévus jusqu'au repas de midi:

- **Présentation du projet CFST par Erich Janutin, CFST**
- **Présentation des outils par David Peter, ingénieurEPF**
- **Commentaires sur la ConventionCollective de Travail de la location de services par Myra Fischer-Rosinger, Master of Arts UZH, Swissstaffing**
- **Poursuite du projet CFST: Campagne Suva "Travail temporaire dans les entreprises de production" par Bruno Wild, ingénieur de sécurité, Suva**
- **Débat**



Projet CFST "Location de services"

Présentation et motivations du projet CFST Projet "Location de services"

-  Lettre de l'USS du 5 juin 2007 et dossier n°48
-  Lettre de Swissstaffing du 11 juin 2007
-  Nombre élevé d'accidents dans la location de services, 206 accidents pour 1000 employés à plein temps en 2006
-  Situation particulière dans la location de services



Projet CFST "Location de services"

Situation particulière dans la location de services

- **\$ Impact économique (chiffres de 2008)**

281 854 travailleurs temporaires (= 68 652 équivalents à plein temps)

133 900 192 Heures de mission; 3,7 Mia. CHF de masse salariale

- **§ Situation juridique**

- Situation triangulaire particulière Δ (2 employeurs pour 1 salarié)

- Réglementation dans différentes lois, notamment

→ Loi sur le service de l'emploi (LSE);

→ Loi sur le travail (LTr, voir en particulier l'art. 9 OLT 3)

→ Loi sur l'assurance contre les accidents (LAA, v. en part. l'art. 10 OPA)

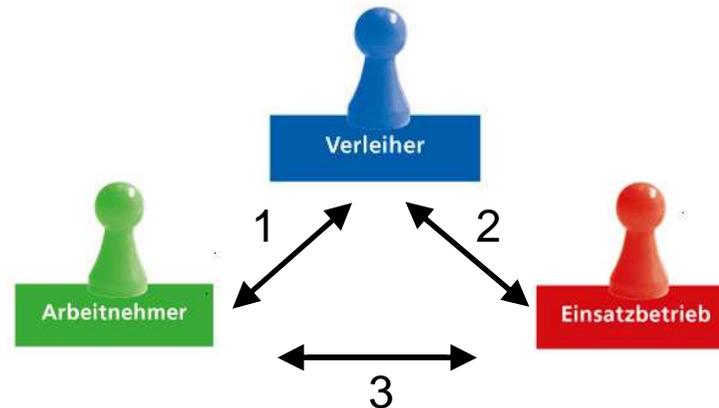
- **Parenthèse:  Situation historique**

Les racines de la location de services sont très anciennes:

→ Service militaire (mercenaires, légions étrangères, garde suisse du Pape à Rome)



Projet CFST "Location de services"



- 1 Contrat de travail entre loueur* et salarié**
- 2 Convention de mission entre loueur et entreprise de mission
- 3 Le salarié travaille dans l'entreprise de mission
- 3 L'entreprise de mission a un droit de directive en matière de ST et de PS vis-à-vis du salarié

* Loueur: nommé également Société de location, de prêt de personnel, de travail temporaire

** salarié: également nommé travailleur temporaire ou intérimaire

Note: On parle jusqu'à présent d'employeur "de droit" pour le loueur et d'employeur "de fait" pour l'entreprise de mission.



Projet CFST "Location de services"

Projet	Traitement des modules par groupes de travail
PAPL	<u>Groupe de Projet „Amélioration de la Prévention des accidents professionnels dans la Location de services“</u> <u>Direction Erich Janutin, CFST</u>
M / GT	Désignation des modules (M) et des groupes de travail (GT)
A	Groupe de travail Base de données "Analyse spéciale sociétés de location de services" (statistique) Direction Stefan Schulz, SSAA
B	Groupe de travail "Elaboration d'outils" / Commission Direction Georg Staub* / David Peter * * Tous deux appartiennent à swissstaffing = Union suisse des services de l'emploi
C	Groupe de travail "Révision des directives" Direction Erich Janutin, CFST
(D)	Exécution Suva Care / Réduction de la durée des absences → Le module D et la CCT sont extérieurs au projet CFST)



Projet CFST "Location de services"

Mandat de projet et objectifs

1. Un outil pour chaque "acteur" (partie prenante), à savoir:
 - Entreprises de mission → Outil de base 1 = Profil d'exigences
 - Entreprise de location → Outil de base 2 = Profil de qualifications
 - Travailleur temporaire → Passeport de sécurité personnel
(éventuellement un CD/DVD ultérieurement)

Ces objectifs du projet ont été atteints, les outils ci-dessous ont été élaborés.

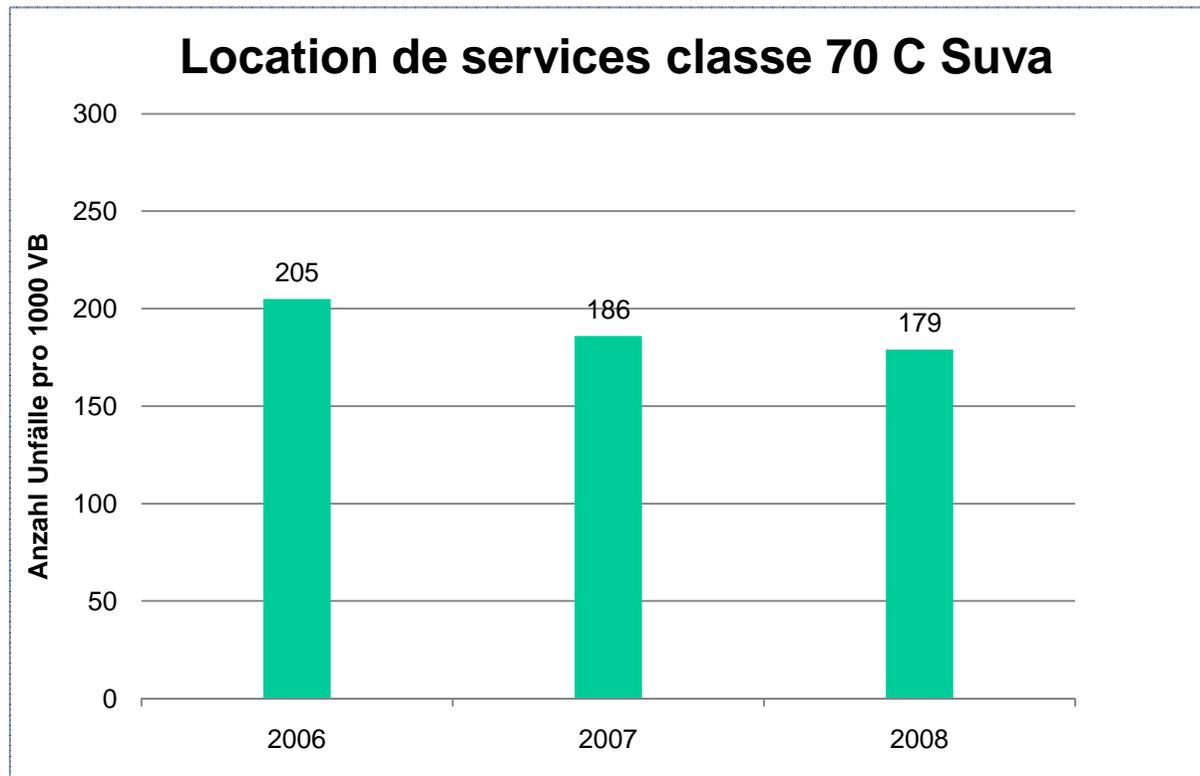
2. Réduction du nombre d'accidents dans la location de services (objectif premier)

Cet objectif a été atteint comme l'indique un graphique qui viendra par la suite.



Projet CFST "Location de services"

Objectif 2: Réduction du nombre d'accidents dans la location de services





Projet CFST "Location de services"

Résultat du mandat de projet et des objectifs

Groupe de travail A : 👁 Analyse des applications statistiques

Groupe de travail B : 😊 Trois outils pour toutes les parties du rapport triangulaire (entreprise de location et de mission ainsi que travailleur temporaire):
➔ Profil d'exigences, de qualification et passeport de sécurité personnel

Groupe de travail C : § Commentaires remaniés de manière homogène
- Des directives pour la sécurité au travail CFST cf. Art. 10 OPA
- des commentaires des OLT 3 et E du SECO cf. art. 9 OLT 3



Projet CFST "Location de services"

Termes des deux dispositions commentées des ordonnances:

art. 9 OLT 3 Location de services

Lorsque l'employeur occupe dans son entreprise des travailleurs dont il loue les services à un autre employeur, il a envers eux les mêmes obligations en matière d'hygiène qu'envers ses propres travailleurs.

Art. 10 OPA Travail temporaire

L'employeur qui occupe dans son entreprise de la main-d'œuvre dont il loue les services à un autre employeur, a envers elle les mêmes obligations en matière de sécurité au travail qu'à l'égard de ses propres travailleurs.



Projet CFST "Location de services"

Mention de publications et d'autres informations sur la location de services

- Publications CFST sur la location de services:
 - Communications CFST n°66
 - Communications CFST n°68
- SSAA, http://www.unfallstatistik.ch/f/org/ssuv_f.htm , pour les questions de statistiques en vertu de la LAA
- Swissstaffing, <http://www.swissstaffing.ch> , pour toutes les questions touchant à la location de services avec documents à télécharger (Factsheets, statistiques, etc.)
- Prévus à l'issue de la phase d'expérimentation:
 - Mise en ligne d'informations sur la location de services sur www.cfst.ch
 - Mise en ligne des profils d'exigences et de qualification
 - Délivrance du passeport de sécurité personnel



Projet CFST "Location de services"



Données clés du projet

Le projet CFST a démarré avec la table ronde le 19 octobre 2007; il prend en principe fin au 31 décembre 2009. Les travaux encore entamés seront achevés ensuite.

Note: Ci-dessous, le logo de toutes les publications CFST dans la location de services.

Arbeitssicherheit und Gesundheitsschutz im Personalverleih





Projet CFST "Location de services"

Remerciements...

Des représentants des organisations et institutions suivantes entre autres ont participé intensément au projet CFST pendant plus de deux ans:

Représentants des employeurs et des travailleurs, société suisse des entrepreneurs, Confédération (SECO), entreprises de mission, Bureau CFST, cantons (AIPT), Suva, SSAA, Swissstaffing, sociétés de locations et assurances.

Je souhaite remercier ici toutes et tous qui ont participé à ce projet de la CFST!

Arbeitssicherheit und Gesundheitsschutz im Personalverleih





Projet CFST "Location de services"



Merci de votre intérêt!

Arbeitssicherheit und Gesundheitsschutz im Personalverleih

